

# LA RECHERCHE DES ORIGINES

EN ADOPTION INTERNATIONALE  
ET DANS UNE AUTRE PROVINCE  
OU TERRITOIRE CANADIEN

À l'intention des personnes adoptées



## ÉDITION

**La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux**

Le présent document est disponible uniquement en version électronique à l'adresse : [www.msss.gouv.qc.ca](http://www.msss.gouv.qc.ca), section Publications.

Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Dépôt légal – 2024

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-97743-8 (PDF)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec, 2024

Vous envisagez d'entamer une recherche des origines et vous souhaitez comprendre ce qu'implique une telle démarche ?

Ce document d'information est pour vous!<sup>1</sup>

## Qu'est-ce qu'une recherche des origines ?

Une recherche des origines est une démarche entamée par une personne adoptée pour obtenir des informations sur son passé avant le processus d'adoption<sup>2</sup>. Les motivations et les objectifs de cette recherche sont variables et différent d'une personne à l'autre.

Par exemple, en entreprenant cette recherche, une personne adoptée peut vouloir trouver des réponses à ses questions sur son histoire avant son adoption, découvrir sa culture et son pays d'origine, retourner dans ce dernier ou retrouver sa famille d'origine.

La démarche de recherche des origines est propre à chaque personne, laquelle peut la réaliser de la manière qui lui convient. Il est important de :

- vivre sa recherche à son rythme ;
- s'écouter ;
- identifier et déterminer ses motivations et ses limites, non seulement avant d'entamer sa recherche, mais tout au long de la démarche ;
- se faire accompagner dans la démarche, selon ses besoins.

La démarche de recherche des origines peut prendre plusieurs formes. Certaines personnes vont décider d'effectuer leur recherche en ayant recours au Secrétariat aux services internationaux à l'enfant (SASIE).

## Qu'est-ce que le Secrétariat aux services internationaux à l'enfant (SASIE)?

Le SASIE est l'Autorité centrale québécoise en matière d'adoption internationale, en vertu de la *Loi assurant la mise en œuvre de la Convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale*, adoptée le 29 mai 1993 à La Haye et ayant pris effet au Québec le 1<sup>er</sup> février 2006. À ce titre, le SASIE constitue la voie officielle au Québec pour entamer une démarche de recherche des origines et de retrouvailles internationales.

Le SASIE a le mandat d'accompagner les personnes qui en font la demande en leur fournissant un [sommaire de leurs antécédents sociobiologiques](#) (histoire d'adoption), en [divulguant l'identité des personnes recherchées](#) en cohérence avec ce qu'autorise le cadre légal au Québec, et en soutenant leur [préparation dans le cadre de retrouvailles](#). Pour ce faire, le SASIE effectuera la recherche et la localisation des personnes concernées par la demande.

Le SASIE offre de l'accompagnement sur le plan psychosocial tout au long de la démarche, de l'information sur les droits et les responsabilités, ainsi que, au besoin, des références vers des services de soutien et d'intervention.

Les personnes peuvent également, de façon complémentaire ou indépendante aux services du SASIE, utiliser différents outils, moyens ou ressources, comme les services des associations offrant du soutien aux personnes adoptées et à leur famille, les intermédiaires de recherche<sup>3</sup>, les tests d'ADN, les réseaux sociaux et les voyages de retour dans le pays d'origine.

## **Quels sont les services offerts par le SASIE en matière de recherche des origines ?**

### **Le sommaire des antécédents sociobiologiques (histoire d'adoption)**

Le sommaire des antécédents sociobiologiques constitue un résumé du dossier d'adoption. Selon ce que la loi autorise à divulguer au moment de sa rédaction, le sommaire contient des renseignements qui sont extraits de différents dossiers administratifs ou judiciaires ayant trait à l'adoption de la personne. L'identité des personnes figurant dans le dossier d'adoption est confidentielle et ne peut être incluse dans le sommaire, à l'exception du nom et du prénom d'origine de la personne adoptée, si disponible.

### **La divulgation d'identité**

Selon les dispositions légales prévues, une personne adoptée peut obtenir ses noms et prénoms d'origine, ainsi que ceux de ses parents, de ses grands-parents et des membres de sa fratrie d'origine, à moins qu'un refus y fasse obstacle et si ces renseignements sont disponibles. Le cas échéant, le SASIE contacte la personne recherchée pour l'informer de la divulgation de son identité.

### **L'obtention d'une copie de l'acte de naissance primitif et des jugements ayant trait à l'adoption**

Selon les dispositions légales prévues, une personne adoptée peut obtenir la copie de son acte de naissance primitif et des jugements ayant trait à son adoption.

## Les retrouvailles

Les retrouvailles ont lieu lorsque la personne adoptée et au moins un membre de sa famille d'origine établissent un contact. Les retrouvailles peuvent se dérouler à distance ou en personne. Souvent, les personnes concernées vont échanger par divers moyens (appel téléphonique, courriel, visioconférence, correspondance par lettre, etc.) pour apprendre à se connaître avant de se rencontrer en personne. Toutefois, selon la législation du Québec, pour que des retrouvailles aient lieu, les personnes recherchées doivent au préalable y avoir consenti. Avec la collaboration de ses partenaires des autres États ou des provinces et territoires canadiens, le SASIE peut entamer des démarches pour localiser et informer le parent d'origine que l'enfant qu'il a confié en adoption le recherche et vice-versa. Cette prise de contact vise à obtenir le consentement aux retrouvailles. La démarche de recherche du SASIE est effectuée conformément aux lois et normes du pays d'origine et du Québec, dans le respect de la vie privée des personnes concernées.

## Comment se déroule une démarche de recherche des origines?

Quel que soit le moyen utilisé pour entreprendre une recherche des origines, celle-ci peut être parsemée d'obstacles à différentes étapes et peut être exigeante sur les plans émotionnel et psychologique pour les personnes adoptées. En entreprenant une telle recherche, il faut se préparer à vivre de l'incertitude tout au long de la démarche et à l'issue de celle-ci. Par exemple, le retour au pays d'origine et les retrouvailles peuvent comporter divers enjeux, notamment financiers ou socioéconomiques, des écarts culturels, des barrières linguistiques et d'autres. Les personnes adoptées peuvent vivre différentes émotions et certains sentiments, comme l'appréhension ou

la peur du rejet. Il est également possible que les personnes ressentent un conflit de loyauté relativement à leur famille adoptive et à celle d'origine. La recherche des origines peut aussi avoir une incidence sur les membres de la famille adoptive et la famille d'origine.

Avant d'entamer une recherche, il est important de bien réfléchir à vos motivations, à vos attentes, à vos limites et aux possibles répercussions pour vous et pour les autres. Il peut être judicieux de vous poser quelques questions afin de mieux vous préparer. En voici quelques-unes qui peuvent vous aider à approfondir votre réflexion :

- **Pourquoi est-ce que je souhaite entamer une recherche des origines ?**
- **Qu'est-ce que je recherche ?** (Ex. : retrouver ma famille ; en savoir plus sur moi-même, sur ma culture d'origine ; me réapproprier mon histoire de vie ; mieux composer avec mon adoption ; connaître mes frères et soeurs)
- **Quelles sont mes attentes par rapport à cette recherche ?** (Ex. : obtenir des réponses à mes questions ; rencontrer ma famille d'origine)
- **Ai-je prévu un soutien émotionnel tout au long de ma démarche ?**  
(Ex. : amis, famille, accompagnement psychosocial par le SASIE, par une association ou par un professionnel ou une professionnelle)
- **Comment vais-je discuter de ma démarche avec ma famille adoptive et mes proches ?**

La recherche des origines peut être entreprise de différentes façons. Selon le moyen utilisé pour effectuer la recherche, la durée de celle-ci peut varier, pouvant, par exemple, aller de quelques semaines à plusieurs années.

Les personnes adoptées peuvent entamer leur recherche, la mettre sur pause et y revenir peu après, beaucoup plus tard ou la cesser complètement, et ce, à tout moment. L'important est de respecter son propre rythme !

## **Est-ce que les parents d'origine peuvent entamer une démarche de recherche à l'égard de l'enfant confié en adoption ?**

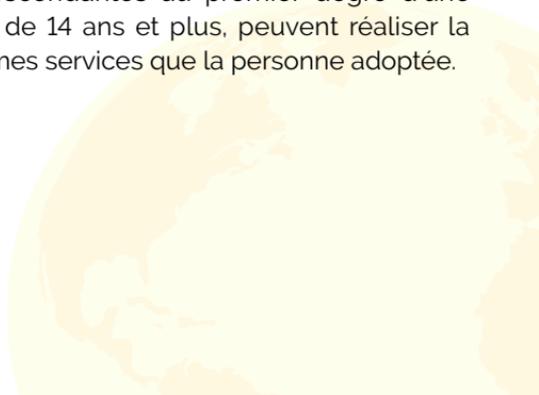
Il est possible que les parents d'origine ou un autre membre de la famille entament une recherche pour en savoir plus sur l'adoption de leur enfant ou de leur proche, ou pour le retrouver. La personne adoptée demeure libre de donner suite à ces démarches et ne devrait en aucun temps s'y sentir obligée. (Voir schéma à la page suivante.)

### **L'importance du soutien**

Il peut être plus facile de relever les possibles défis associés à la démarche de recherche des origines lorsqu'on bénéficie de soutien. Celui-ci peut provenir du SASIE, des associations, des professionnels et professionnelles, des proches et de la famille, des parents adoptifs ou d'autres personnes adoptées. Ce soutien peut vous aider dans votre réflexion, à l'expression de vos émotions et de vos sentiments, ainsi qu'à mieux comprendre les différentes situations qui surviennent.

## **Est-ce que les descendants au premier degré d'une personne adoptée peuvent entamer une démarche de recherche des origines ?**

Seuls les descendants ou les descendantes au premier degré d'une personne adoptée décédée, âgés de 14 ans et plus, peuvent réaliser la même démarche et obtenir les mêmes services que la personne adoptée.



# LA RECHERCHE DE MES ORIGINES

*Mes objectifs, motivations, attentes et limites peuvent évoluer dans le temps.*

J'ai la possibilité de faire une pause, de reprendre ma démarche ou d'y mettre fin en tout temps.

## Réflexion sur mes origines

(ex. : d'où je viens ? Qui est ma famille d'origine ? Quels sont mes antécédents médicaux ?)

Réflexion sur une éventuelle démarche de recherche

Quelles sont mes motivations et mes attentes ?  
Quelles sont mes limites ?  
Quels sont mes besoins en termes de soutien ?

Définition de mes objectifs  
(ex. : connaître le nom de mes parents d'origine, connaître mon histoire d'adoption, en savoir plus sur la culture de mon pays d'origine.)

Chercher de l'information sur mes droits et responsabilités

## Organisme gouvernemental :

Secrétariat aux services internationaux à l'enfant (SASIE)

- Histoire d'adoption (sommaire d'antécédents sociobiologiques)
- Divulgence d'identité
- Retrouvailles
- Obtention d'une copie de l'acte de naissance primitif et des jugements ayant trait à l'adoption

## Autres moyens :

- Associations
- Intermédiaires de recherche
- Tests d'ADN
- Réseaux sociaux
- Voyages de retour (pour visiter le pays, pour retrouver la famille d'origine, etc.)

Faire un bilan de ma démarche

## Voici quelques ressources pour vous aider dans vos recherches et réflexions :

### Secrétariat aux services internationaux à l'enfant (SASIE)

[adoption.gouv.qc.ca/fr\\_accueil](http://adoption.gouv.qc.ca/fr_accueil)

[rasri@msss.gouv.qc.ca](mailto:rasri@msss.gouv.qc.ca)

514 492-0467 ou 1 833 453-0521

### Associations nationales pouvant offrir de l'information et de l'accompagnement aux personnes adoptées ou à leurs familles :

#### L'Hybridé

[www.lhybride.com](http://www.lhybride.com)

[info@lhybride.com](mailto:info@lhybride.com)

438 389-5465

#### RAIS-Ressource Adoption

[www.rais-ressource-adoption.org](http://www.rais-ressource-adoption.org)

[info@rais-ressource-adoption.org](mailto:info@rais-ressource-adoption.org)

438 410-RAIS (7247) ou 1 844 410-RAIS (7247)

#### Mouvement Retrouvailles – adopté(e)s – non adopté(e)s – parents

[www.mouvement-retrouvailles.qc.ca](http://www.mouvement-retrouvailles.qc.ca)

1 888 646-1060

#### Fédération des parents adoptants du Québec (FPAQ)

[fpaq-adoption.ca](http://fpaq-adoption.ca)

[fpaq.info@gmail.com](mailto:fpaq.info@gmail.com)

514 209-3262

### **Ordres professionnels pour du soutien psychosocial :**

**Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec**

[www.otstcfq.org](http://www.otstcfq.org)

[info@otstcfq.org](mailto:info@otstcfq.org)

1 888 731-9420

**Ordre des psychologues du Québec**

[ordrepsy.qc.ca](http://ordrepsy.qc.ca)

[info@ordrepsy.qc.ca](mailto:info@ordrepsy.qc.ca)

514 738-1223 ou 1 800 561-1223

**Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec**

[ordrepsed.qc.ca](http://ordrepsed.qc.ca)

[info@ordrepsed.qc.ca](mailto:info@ordrepsed.qc.ca)

514 333-6601 ou 1 877 913-6601

**Autres organismes offrant des renseignements aux personnes adoptées et à leurs familles souhaitant se rendre dans leur pays d'origine ou participer à un voyage organisé de retour aux sources :**

[adoption.gouv.qc.ca/fr\\_liste-des-organismes-agrees](http://adoption.gouv.qc.ca/fr_liste-des-organismes-agrees)

1. Le Secrétariat aux services internationaux à l'enfant (SASIE) offre des services à d'autres catégories de demandeurs. Pour de plus amples renseignements, consultez [le site Web du SASIE](#). Ce document d'information a été produit par le SASIE avec la collaboration d'Anne-Marie Piché, professeure à l'École de travail social de l'UQAM, et son assistante de recherche Johanne Thomson-Sweeny, du RAIS - Ressource Adoption, de l'Hybridé, et de Maily Daigle, psychologue.
2. Ce document d'information s'adresse également aux personnes adoptables non adoptées, qui souhaitent entamer une démarche de recherche des origines. Une personne adoptable non adoptée est une personne qui a été déclarée admissible à l'adoption par voie judiciaire ou au sujet de laquelle un consentement à l'adoption a été donné, mais qui n'a jamais été adoptée (Gouvernement du Québec, 2024, *Guide de pratique professionnelle en matière d'antécédents sociobiologiques et de retrouvailles*).
3. Les intermédiaires de recherche sont des individus ou des groupes, bénévoles ou non, qui soutiennent les personnes qui recherchent leur famille d'origine.